

Loire-Divatte

Barbechat - Le Landreau -

La Chapelle Basse-Mer -

Le Loroux Bottereau -

La Remaudière -

St Julien de Concelles



Environnement



Aide à domicile



**Maison
des Associations**



Le jardin aquatique

édito

La commission Voirie Bâtiments a eu un travail soutenu pendant ce mandat. Après la construction du Centre Technique à La Chapelle Basse-Mer, la commission a eu à gérer la transformation des anciens vestiaires de la piscine, en salles et bureaux pour le besoin d'associations intercommunales. Les travaux sont terminés et les associations ont pris connaissance des locaux. Nous souhaitons que cet équipement donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Deux autres gros projets sont en phase d'études et de réalisation : Pour le changement du siège de la CCLD, devenu trop exigu, nous avons choisi des bureaux de type industriel afin de répondre aux évolutions de la CCLD.

La première consultation n'a pas permis de répondre aux exigences techniques et financières, un nouvel appel d'offres est en cours. L'école de musique est un projet ambitieux et vu l'importance des travaux, nous avons du recourir à un concours d'architecte. L'esquisse qui a été retenue par le jury nous laisse apercevoir un très bel édifice. Ces deux projets ne nous font pas oublier l'agrandissement de la salle de la Voltige à St Julien. L'étude de faisabilité du praticable va être lancée à la rentrée de septembre.

La commission est également consultée sur la création des voies dans les zones industrielles, celle de Beau Soleil à St Julien et celle de la Sensive à la Chapelle Basse-Mer.

Voici les principaux investissements que la CCLD met en place pour essayer de mieux répondre à vos besoins.

Marcel Fleurance

Président de la Commission Voirie – Bâtiment.

Contact : Communauté de Communes Loire-Divatte, 3 rue des Moulins - 44430 Le Loroux Bottereau

Tél. 02 51 71 92 12

Fax : 02 51 71 90 10

e-mail : cclld@wanadoo.fr

Site : www.cc-loiredivatte.fr

Environnement

Une solution pour vos cartouches vides et vos téléphones mobiles usagés.



Beaucoup trop de cartouches usagées et de téléphones mobiles sont simplement jetés à la poubelle, alors qu'ils sont composés de produits polluants non sans risque pour l'environnement. Pour vous aider dans votre démarche d'éco-citoyen, des contenants de collecte ont été mis en place sur les 3 déchèteries pour réceptionner ces déchets.

Ces collectes spécifiques permettent, soit de donner une deuxième vie à ces produits, soit de récupérer, recycler et revaloriser les différentes matières qui les composent. En les orientant vers des filières de recyclage adaptées, on améliore nettement et facilement l'impact sur l'environnement.

ALORS NE JETEZ PLUS CES OBJETS A LA POUBELLE ET DEPOSEZ-LES EN DECHETERIES !

Les gardiens de déchèteries sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Rapport annuel 2005 « Qualité et prix du service public d'élimination des déchets ménagers » est consultable en mairies et sur le site internet de la CCLD.



LES CONSTITUANTS À RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Les cartouches contiennent des résidus d'encre, du plastique non biodégradable, de l'oxyde de fer, de l'aluminium, ...
Les téléphones mobiles comportent du plomb, du cadmium, du mercure, du chrome, du plastique non recyclable, de l'arsenic, ...

AGENDA

Camion planète : un service réservé aux particuliers pour vos déchets toxiques.
Déchets concernés : acides, solvants, phytosanitaires, peintures, vernis, colles, graisses, ...

De 9 h à 12 h en déchèteries

St Julien de Concelles :
Samedi 21 octobre
Samedi 25 novembre
Samedi 16 décembre

Le Loroux Bottereau :
Samedi 18 novembre

Le Landreau :
Samedi 9 décembre

Heures d'ouverture des déchèteries intercommunales

St Julien de Concelles :
Tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Le Loroux Bottereau :
Tous les lundis et vendredis
de 9 h à 12 h

Tous les mardis, jeudis et samedis
de 14 h à 18 h*

Le Landreau :
Tous les lundis
de 15 h à 18 h*

Tous les vendredis
de 14 h à 18 h*

Tous les samedis
de 9 h à 12 h

* A partir du passage à l'heure d'hiver, fermeture à 17 h

Naissance d'une maison des Associations à vocation Intercommunale



Depuis 2003, les élus de la Communauté de Communes Loire-Divatte, se sont penchés sur la possibilité de fournir des salles et bureaux aux associations intercommunales.

Les anciens vestiaires de la piscine étant vacants depuis la construction de l'Espace Divaquatic, la solution semblait toute trouvée. La décision de réhabiliter ces locaux a été prise en juin 2005.

Les travaux ont commencé en octobre 2005. Ils sont maintenant achevés. Les associations intercommunales concernées ont emménagé début septembre 2006.

Le coût total des travaux a été de 314 100 €.

En hommage à un ancien président du Sivom, les élus ont nommé ce lieu « Espace Frédéric Praud ».

Chaque association a son espace réservé. Le Hall d'accueil permet de desservir les bureaux du Comité de la Foire cantonale, du Comité de Jumelage, du Don du Sang, des syndicats des agents territoriaux, ainsi qu'une grande salle de danse sur parquet pour Art Tempo et d'une grande salle de réunion pour la Communauté de Communes.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Loire-Divatte



Une Journée dans la vie d'une Aide à Domicile.

Annick Juvin est entrée dans le service Aide à Domicile en avril 2000. Cette ancienne ouvrière a eu un véritable coup de foudre pour ce métier. Elle n'avait pas de formation et peu d'expérience dans ce domaine, peu importe, elle s'est battue pour obtenir un savoir-faire et apprendre les rudiments du métier. Aujourd'hui, elle est une aide à domicile expérimentée et compte bien le faire reconnaître par l'obtention du DEAVS (diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale).

Parcours d'une journée de travail.

8h Annick ouvre les volets de chez Mme K - 86 ans. Elle commence par l'accompagner dans les gestes de l'habillage. Puis il faut faire la vaisselle, balayer, épousseter, sortir les poubelles, faire quelques courses à l'épicerie du bourg. Mme K souffre du dos. En discutant, Annick demande des nouvelles des enfants qui malgré l'éloignement, font des visites

régulières. Mme K reçoit les repas à domicile de la CCLD mais comme elle a des difficultés à mâcher, il faut lui mixer ses repas.

«Son logement était vétuste. Elle a demandé une aide pour l'amélioration de l'habitat : il a fallu monter le dossier avec les enfants, maintenant, elle a une salle de bain adaptée...»



9h 30 Arrivée aux abords du village. Annick ouvre les volets et aide Mme O - 77 ans à se lever.

Cette personne tombe souvent, elle a du mal à se déplacer, elle attend donc Annick pour être levée. Avec son accord, Annick a fait retirer les tapis, installer des poignées au niveau des marches. Dans la chambre, Annick discute un peu de tout et vérifie si Mme O. va

bien. Puis c'est l'heure de préparer le petit déjeuner. Annick lui rappelle qu'il faut qu'elle prenne ses médicaments

Enfin, il faut faire le ménage, la vaisselle, laver et repasser le linge, passer l'aspirateur, ranger les papiers, les classer au fur et à mesure, déposer les poubelles dans un conteneur collectif, faire les courses, ramasser le courrier. Parfois, il faut l'emmener chez le dentiste.

«Mme O. est équipée de la téléalarme. Elle fait des chutes fréquentes. J'ai pour mission d'alerter en cas de problème. Nous avons des relations avec les équipes médicales, les médecins, les kinés ; les infirmières.»

10h 30 Maintenant, direction la campagne. Mme M - 85 ans attend avec impatience la venue d'Annick. Elle ne voit personne dans la journée en dehors de ses amies qui viennent parfois jouer aux cartes, alors l'intervention débute souvent par un quart d'heure de conversation. «On parle de tout, de sa fille qui habite à Lyon et qui téléphone tous les jours et vient 3 semaines par an en vacances pour s'occuper d'elle.»

Puis, il faut faire les poussières, passer l'aspirateur, faire le nettoyage de la salle de bain, des toilettes, passer la serpillière, et laver le linge.

12h Annick rentre chez elle pour sa pause déjeuner. Elle souffle un peu avant de repartir.



14h M.T 93 ans termine sa sieste. Il faut le réveiller, l'aider à se lever, l'accompagner pour la toilette, l'aider à s'habiller. M.T a du mal à se lever. Annick le fait marcher de la chambre à la cuisine. Puis, elle prépare à manger et fait le ménage (balai, serpillière, etc.) pendant qu'il mange. Elle intervient aussi pour le linge, la vaisselle. Les enfants gardent une véritable place auprès de lui.

Ils sont là, notamment, pour lui faire prendre sa douche et l'accompagner dans ses sorties.

«M.T aime bien parler de son passé de prisonnier de guerre, de son cheval, de ses métiers : livreur de charbon, taille de vigne, vendeur de lait...»

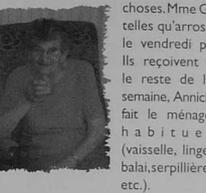
Il aime bien manger aussi. Surtout les entremets et le bœuf carottes ! Pour son anniversaire, une part de gâteau m'attendait ! »



15h M. et Mme G - 86 et 81 ans - se reposent dans leur fauteuil. Annick commence par le repassage sans bruit. Puis, le couple se réveille doucement, la discussion débute alors. M. G plaisante souvent, il a des difficultés à se déplacer : il faut l'aider à se lever, puis il arrive

à marcher seul. Le service de soins à domicile de la CCLD passe pour sa toilette.

Avec Mme G, Annick prend le temps de la solliciter pour qu'elle puisse faire elle-même un maximum de petites choses. Mme G fait des petites tâches telles qu'arroser les plantes et garde le vendredi pour cuisiner un peu. Ils reçoivent les repas à domicile le reste de la semaine. Annick fait le ménage habituel (vaisselle, linge, balai, serpillière, etc.).



«Les contacts avec la famille sont nombreux, les enfants font les courses et emmènent M. et Mme G en sorties. Nous gardons toujours un lien avec les familles et les autres intervenants par le biais d'un cahier de liaison.»



18h Annick termine sa longue journée. Elle revient rapidement chez Mme Suteau pour refermer les volets. Demain, d'autres bénéficiaires attendront sa visite...

« Les aides à domicile ne sont pas de simples femmes de ménage : elles sont des travailleurs sociaux. Elles sont là avant tout pour aider la personne âgée à continuer de faire les gestes élémentaires de la vie quotidienne. Dans certains cas, elles prennent le temps de faire quelques exercices de mémoire et divers jeux de stimulation. Elles sont aussi un véritable lien social en préservant le contact avec l'extérieur. Elles interviennent une fois par semaine chez certaines personnes, chez d'autres tous les jours selon la situation et son évolution. Lorsque le besoin se fait sentir, elles laissent le ménage de côté et écoutent ce que les personnes ont à dire. Il faut parfois les laisser parler pour soulager. Il s'agit souvent d'un problème de santé, d'isolement de la famille, ou d'un deuil récent. Bien sûr, une des qualités principales est la discrétion. Il ne s'agit pas d'aller raconter ce qui se passe dans la maison d'à côté... Leur mission consiste à accompagner au maximum la personne pour faire les tâches domestiques et non pas faire à sa place afin qu'elle garde son autonomie le plus longtemps possible. »

Rose-Marie Cornillaud - Responsable du Service Aide à Domicile

Pour contacter le service Aide à Domicile : 02.51.71.92.19

Une nouvelle activité à l'Espace Divaquatic...

La rentrée a déjà sonné, nos bambins ont de nouveau envie d'avoir une activité à la piscine...

Oui, mais dans quelles conditions ??? Les plus petits pataugent au Bébé Ploof le samedi matin, l'ainé qui a 7 ans, va le mercredi apprendre à nager... Que faire du cadet ???

Une nouvelle activité est née début septembre 2006 :

Le jardin Aquatique.

Véritable trait d'union entre les bébés ploof et les cours d'apprentissages pour les 7-12 ans, cette nouvelle activité s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans.

Elle se déroule le mercredi de 10 h 00 à 10 h 45 ou le samedi de 10 h 00 à 10 h 45 ou de 11h00 à 11 h 45.

Le programme proposé aux petits nageurs est l'initiation aux déplacements et la découverte de l'autonomie dans l'eau.

Pour plus de renseignements : Espace Divaquatic 02.40.33.80.80

Principales décisions du conseil communautaire

Séance du 17 Mai 2006

- Estimation prévisionnelle pour la construction du futur siège de la CCLD :

Le montant global de l'opération s'élèverait à 1 285 000 € TTC et se décompose comme suit : terrain 41 000 € ; Bâtiment : 1 013 610 € TTC ; aménagements extérieurs : 122 590 € TTC ; Maîtrise d'œuvre : 90 876 € TTC ; Divers 16 679 € TTC. Le conseil approuve le montant prévisionnel de cette opération et le plan de financement qui prend en compte les subventions attribuées, le remboursement de TVA, la vente du siège actuel, l'autofinancement et l'emprunt.

Séance du 12 Juillet 2006 :

- Aménagement de la salle de gymnastique de la Voltige à St Julien de Concelles :

L'assemblée communautaire décide après accord de la commune de St Julien de Concelles d'engager le programme d'aménagement de la salle de la Voltige.

- **Attribution d'un fonds de concours :** Après avis favorable de la commission chargée du Développement Economique, le conseil décide d'attribuer à la commune de La Remaudière un fonds de concours de 50 000 € pour la construction d'une alimentation.

- Ecole de Musique choix de l'architecte :

Suite à l'organisation d'un concours pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre (Architecte-Acousticien-Economiste-Etc...), le jury a décidé de retenir le cabinet Bertrand PENNERON de Tours pour la réalisation du projet de l'Ecole de Musique qui sera construite à La Chapelle Basse Mer sur le terrain du Chapitre (face à la salle des fêtes).

- Transports assurés par le car de la CCLD :

Le conseil communautaire après avis des commissions Transports et Sports Loisirs, décide de ne pas poursuivre l'exploitation des transports en régie assurés par le car de la CCLD. En contrepartie des transports effectués pour les utilisateurs habituels du car (CLSH - Collèges - etc.), les commissions étudieront la mise en place de compensations financières...